

Lundi 11 décembre 2023 a eu lieu la fête de l'Escalade à Versoix. (Et ça rime !)

Différentes étapes étaient au menu : les festivités ont commencé à 18h15, à la résidence Bon Séjour. Monsieur le Maire Cédric Lambert et la Conseillère administrative Madame Ornella Enhas y ont accueilli chaleureusement les participants à la fête. Tout aussi chaleureux, un délicieux vin chaud et quelques biscuits étaient à disposition.

L'orchestre de la Musique Municipale de Versoix (MMV), mené d'une main de maître par Monsieur Léonard Clément, a donné un premier petit concert de Noël sur place qui fut très apprécié par les résidents, notamment le « Douce nuit, sainte nuit » qu'une pensionnaire a chantonné avec bonheur avant de se retirer tout en me glissant « Après cela, ma nuit sera forcément bonne » !

A 18h45, l'enjoué cortège se met en route en direction de sa prochaine halte. Heureusement, la pluie cesse à point nommé. Nous sommes escortés par la Police municipale et quelques pompiers rassurants, présents à nos côtés pour veiller sur les torches magnifiques illuminant les ruelles, sous le regard admiratif de quelques groupes de curieux.

Après environ quinze minutes de marche, nous arrivons dans le hall d'entrée de l'EMS Saint-Loup où les airs de la MMV reprennent. Il y a là des résidents bien sûr, mais également des familles et des enfants déguisés. Le célèbre « Cé qu'è lainô » fait bel effet et enthousiasme toutes les générations qui tapent dans les mains et chantent en chœur le célèbre hymne définitivement fédérateur !

Après plusieurs chants, le cortège repart et se dirige vers la salle communale Lachenal où se déroule la suite et fin de cette belle soirée. Il est environ 19h30 et nous pénétrons dans la salle décorée pour l'occasion des trois drapeaux versoisien, genevois et suisse. L'immense marmite de l'Escalade trône à côté de l'orchestre, vaillamment protégée des gourmands par de solides barrières ! Les nombreuses longues tablées accueillent ceux qui le souhaitent et qui ne tardent pas à se régaler de fromage, de charcuterie, de pain en abondance et évidemment d'une succulente soupe aux légumes concoctée et servie avec entrain par les membres du Conseil municipal. La MMV continue d'ambiancer la soirée et se permet quelques morceaux originaux, comme la bande originale de la géniale série télé « The Crown ».

Un concours de déguisements est au programme. Tout le monde peut s'y inscrire ! Les critères suivants désigneront les vainqueurs : investissement autour de la confection du costume et originalité ! Au moment des résultats, c'est sans surprise la petite « Machine à laver » qui remporte le prix dans la catégorie enfants ! Une élégante sorcière rafle quant à elle la récompense principale chez les adultes.

Des bons pour un repas dans les restaurants locaux ou des pots de miel de Versoix sont notamment offerts en guise de récompenses.

Un bref interlude musical est proposé par Monsieur le Maire, ainsi que par le Président du Conseil municipal, Monsieur Xavier Henauer (qui a par ailleurs joué le rôle de « Maître de cérémonie » durant toute cette partie de la soirée).

Clou du spectacle : à 21h00 l'attente prend fin et l'imposante marmite est cassée en mille morceaux (ce n'est d'ailleurs pas qu'une image) !

L'épée de la Commune de Versoix tranche le chocolat et laisse apparaître les légumes en massepain et autres papillotes. Ainsi se termine cette joyeuse soirée. La distribution des morceaux de marmite se déroule dans une ambiance exaltée et chacun se régale. Petits et grands abordent le même sourire gourmand. Et ils ont raison : « Aimez le chocolat à fond, sans complexe ni fausse honte, car rappelez-vous : sans un grain de folie, il n'est point d'homme raisonnable. » écrivait La Rochefoucauld.

Vivement l'année prochaine !

Manon Frésard